

RAPPORT ANNUEL

2 0 1 7 - 2 0 1 8

Fondation
CPA

SOMMAIRE

03



MISSION, VISION
ET VALEURS

04



MOT DE LA
PRÉSIDENTE

08



IMPACT
DE VOS DONS

11



LAURÉATS DES PRIX
ET DES BOURSES

15



ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT

20



PROGRAMME DE
RECONNAISSANCE

22



CERCLE DES
PHILANTHROPEs

27



STRATÉGIE
D'INVESTISSEMENT

28



ÉTATS FINANCIERS

42



ÉQUIPE DE LA
FONDATION



Mission

Encourager la poursuite des études et promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

Vision

Dans un milieu en constante évolution, la Fondation souhaite :

- accompagner des étudiants vers la réussite scolaire et leur donner les moyens d'obtenir le titre de CPA;
- encourager l'excellence du savoir auprès du corps professoral;
- être reconnue comme un partenaire indispensable pour la relève CPA;
- se doter d'une excellente santé financière pour assumer pleinement sa mission.

Valeurs

Engagement | Excellence | Innovation
Intégrité | Responsabilité sociale



BRIGITTE CHARTIER

Présidente du conseil d'administration

FAIRE LA DIFFÉRENCE

Trois mots empreints d'une volonté sincère de vouloir changer la vie de jeunes étudiants moins privilégiés en leur donnant les moyens financiers de demeurer sur les bancs d'école et de cheminer vers une carrière florissante.

Trois mots, porteurs d'espoir, qui ont été au cœur même de la réflexion stratégique menée par la Fondation au cours de l'exercice 2017-2018.

MOT DE LA PRÉSIDENTE | SUITE

Réflexion stratégique

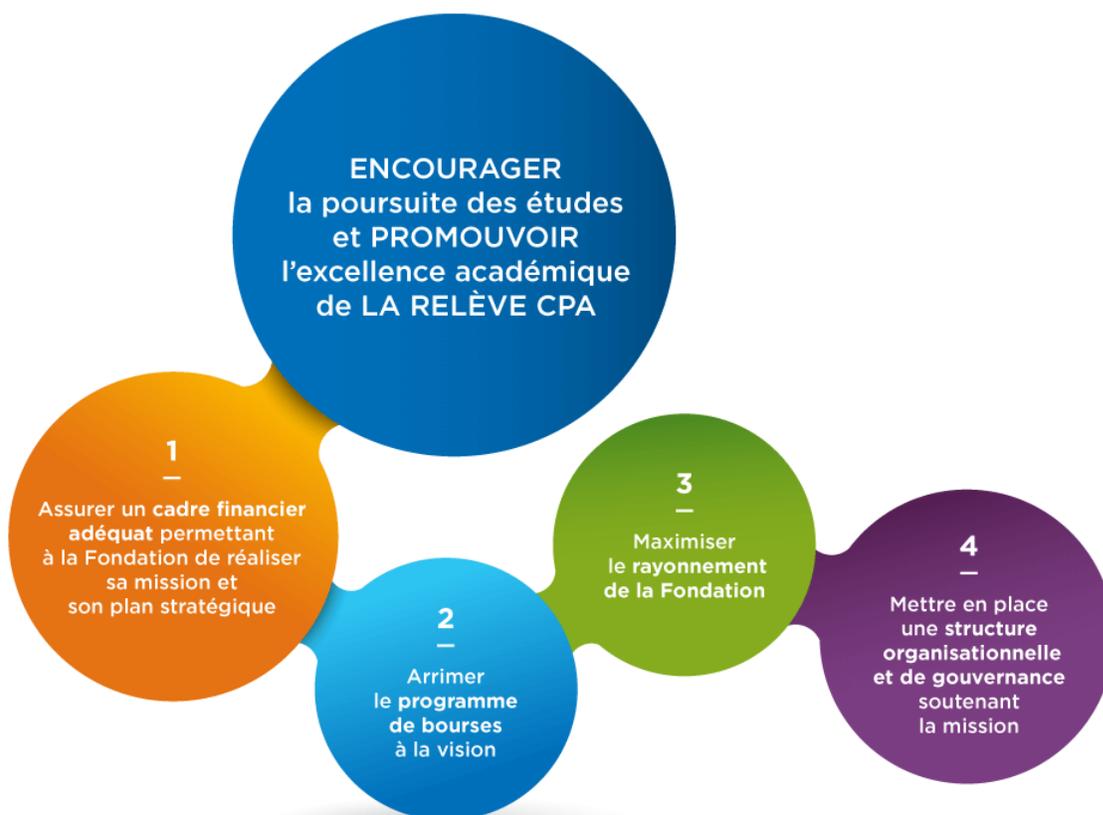
Déterminés à vouloir faire la différence, le conseil d'administration et la direction de la Fondation se sont mobilisés afin d'établir la vision et les valeurs de la Fondation et de réfléchir aux objectifs à privilégier.

Cette réflexion a permis de mieux définir le rôle de la Fondation quant aux besoins de la clientèle étudiante et de déterminer les orientations stratégiques qui guideront ses actions au cours des cinq prochaines années.

Ces orientations stratégiques s'articulent autour d'un **axe central** et de **quatre stratégies prioritaires**.

Arrimer le programme de bourses à la vision de la Fondation

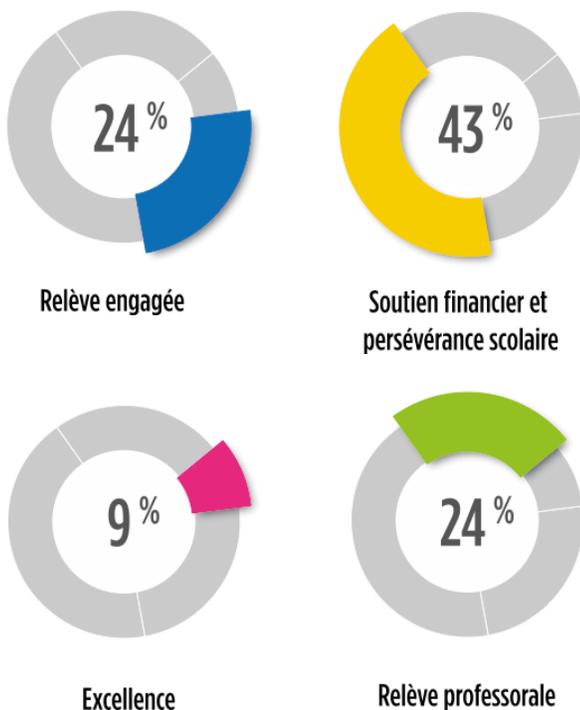
Dans la foulée de ses travaux, le conseil jugeait primordial de revoir le programme de bourses de la Fondation dans son intégralité et d'y apporter les changements appropriés afin qu'il soit bien arrimé à la vision de la Fondation. Le conseil et la direction de la Fondation se sont donc attelés à cette tâche très tôt au cours de l'exercice avec l'objectif ambitieux de verser une partie des bourses issues de ce nouveau programme dès le début de l'exercice 2018-2019 et d'en faire la promotion auprès de la clientèle étudiante à compter du mois d'octobre 2017.



MOT DE LA PRÉSIDENTE | SUITE

Grâce à la discipline et aux efforts concertés de chacun, l'objectif a été atteint dans les délais fixés. Je suis d'autant plus fière de constater que ce nouveau programme de bourses, qui saura faire une réelle différence dans la vie de nombreux jeunes de partout au Québec, répond aux priorités déterminées par les membres CPA. En effet, un sondage de l'Ordre des CPA mené par Ad hoc recherche à l'automne 2017 confirme que la Fondation a adopté la bonne stratégie.

Répartition prévue des bourses et prix pour l'exercices 2018-2019



Les répondants ont indiqué dans une forte proportion qu'ils sont plus enclins à soutenir la persévérance scolaire et les étudiants ayant une situation financière précaire. Par ailleurs, les répondants estiment que la Fondation devrait aider prioritairement les étudiants inscrits au premier cycle universitaire, de même qu'au programme de formation professionnelle CPA.

Assurer un cadre financier adéquat permettant à la Fondation de réaliser sa mission et de mettre en œuvre son plan stratégique

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation reçoit chaque année le soutien indispensable de milliers de donateurs individuels et institutionnels. Sa principale source de financement provient des membres et candidats de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre) qui choisissent de verser un don avec le paiement de leur cotisation annuelle. La Fondation a aussi le privilège de pouvoir compter année après année sur la générosité de nombreux membres à vie, Fellows et membres du Cercle des présidents de l'Ordre.

Outre les dons, la Fondation réussit également à générer des revenus nets fort intéressants par la réalisation d'activités de financement. À preuve, les trois activités majeures organisées au cours de l'exercice ont rapporté à elles seules près de 154 000 \$. Parlant d'activités, je ne peux passer sous silence l'apport remarquable de certains groupes et organismes qui ont décidé de soutenir la relève CPA en organisant une activité ou un événement au profit de la Fondation. Leur élan de générosité s'est traduit par la remise de coquettes sommes totalisant plus de 16 000 \$.

Au cours des prochaines années, la Fondation entend bien optimiser ses sources de revenus, non seulement par l'entremise de ses activités de financement récurrentes, mais également en développant de nouvelles stratégies. L'un des objectifs de la Fondation est de mobiliser un plus grand nombre de CPA et de leaders de grandes organisations pour mieux leur faire connaître les différents moyens et avantages de soutenir la Fondation.

Rayonnement de la Fondation

Le virage de la Fondation axé prioritairement sur le soutien financier et la persévérance scolaire a assurément influencé la teneur des communications et des messages de sollicitation véhiculés depuis décembre 2017 auprès des membres et futurs CPA de l'Ordre, mais aussi auprès du public, notamment par le biais des médias sociaux.

MOT DE LA PRÉSIDENTE | SUITE

Bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'impact réel du virage de la Fondation, il est rassurant d'observer une certaine progression quant aux dons versés avec la cotisation annuelle de l'Ordre, et ce, autant en termes de nombre de donateurs qu'en dollars, faisant ainsi augmenter le don moyen par CPA.

Chose certaine, la Fondation poursuivra sur cette lancée dans les prochains mois avec l'espoir de sensibiliser les CPA à l'importance d'investir dans l'éducation en tant que société.

Mettre en place une structure organisationnelle et de gouvernance pour soutenir la mission

Grâce notamment au soutien de l'Ordre, la Fondation bénéficie déjà d'une structure organisationnelle solide et efficace. En matière de gouvernance, la Fondation s'est dotée depuis sa création de différentes politiques et lignes directrices qui encadrent bon nombre de ses processus et actions. Cela dit, le plan stratégique adopté il y a quelques mois par le conseil d'administration permettra certainement de renforcer davantage la structure et le cadre de gouvernance de la Fondation.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'exercice 2017-2018, au-delà du temps et des efforts consacrés à la réflexion stratégique, le conseil s'est bien sûr acquitté de ses responsabilités à l'égard de la surveillance de l'information financière et de gestion. Plus concrètement, le conseil a :

- adopté le plan d'action 2017-2022 découlant de la réflexion stratégique;
- approuvé le nouveau programme de bourses arrimé à la vision de la Fondation, de même que les projections financières 2017-2018 et le budget 2018-2019;
- suivi l'évolution de la situation financière tout au long de l'exercice;
- supervisé les placements de la Fondation, notamment en veillant à l'application adéquate de la politique de placements et en rencontrant le gestionnaire discrétionnaire à deux reprises au cours de l'exercice;

- assuré une vigie du travail effectué par les comités d'attribution des bourses et approuvé la liste des bénéficiaires recommandés par chacun d'eux;
- rencontré l'auditeur indépendant afin de prendre connaissance du rapport et des résultats de l'audit et approuvé les états financiers de la Fondation;
- recommandé le renouvellement du mandat annuel de l'auditeur externe.

En conclusion

Après trois ans à la barre du conseil d'administration et de nombreuses années comme administratrice de la Fondation, je pars aujourd'hui avec le sentiment d'avoir pu contribuer à faire la différence auprès de la relève. C'est maintenant en tant que donatrice que je continuerai de soutenir nos bâtisseurs de demain, et je me réjouis de savoir que l'équipe de direction de la Fondation et mes collègues du conseil poursuivront de main de maître l'important travail de sensibilisation amorcé auprès des CPA.

En terminant, je souhaite remercier du fond du cœur tous ceux et celles qui croient à l'importance d'investir dans l'éducation, gage d'un avenir meilleur.



Brigitte Chartier, CPA, CA



IMPACT DE VOS DONNS

SAVEZ-VOUS À QUEL POINT VOS DONNS FONT UNE RÉELLE DIFFÉRENCE?

Au-delà des chiffres, votre contribution marque le parcours de nombreux étudiants. Persévérance, réussite scolaire et dépassement de soi : les bourses versées à la relève vont au-delà du simple soutien financier et c'est grâce à votre générosité que la Fondation peut encourager la relève dans son cheminement vers le titre de CPA.

	Bourses versées en 2017-2018 \$	Engagements de versements \$	Total \$
Relève engagée			
Bourses collégiales	22 500	–	146 500
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	42 000	–	
Bourses PFP (2 ^e cycle universitaire et programme national)	81 000	1 000	

Soutien financier et persévérance scolaire

Bourses d'accompagnement vers la réussite – 1 ^{er} versement	10 000	12 500	97 500
Bourses d'accompagnement vers la réussite – 2 ^e versement	5 000	20 000	
Bourses d'accompagnement vers la réussite – 3 ^e versement	2 500	22 500	
Bourses d'accompagnement vers la réussite – 4 ^e versement	–	25 000	

Excellence

Prix – Lauréats de l'Examen final commun	15 000	–	15 000
--	--------	---	--------

Relève professorale

Bourses doctorales – 1 ^{er} versement	50 000	10 000	140 000
Bourses doctorales – 2 ^e versement	20 000	60 000	

Total	248 000	151 000	399 000
--------------	----------------	----------------	----------------

Il est à noter que certaines bourses ont été octroyées au cours de l'exercice sans qu'aucun versement n'ait été effectué, et ce, en raison des conditions rattachées à ces bourses. Cela est notamment le cas pour quelques bourses doctorales et d'accompagnement vers la réussite. Nous vous invitons à consulter la note 7 des états financiers pour plus d'information à ce sujet.



PASCAL DUBUC

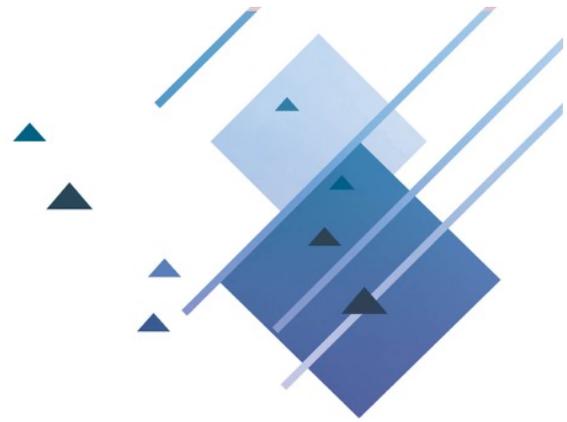
Programme national – ESG UQAM
Bourse d'accompagnement vers la réussite

UN RETOUR AUX ÉTUDES FACILITÉ PAR VOS DONS

La bourse que j'ai reçue de la Fondation a allégé le fardeau financier de mon retour aux études. Le titre de CPA me permettra de me trouver ou de me créer un emploi à la hauteur de mes aspirations dans notre jolie région nord-lanaudoise. Par vos dons, vous avez aidé non seulement un étudiant, mais aussi une petite famille pour qui tout reste encore à créer.



LAURÉATS DES PRIX ET DES BOURSES



BOURSES COLLÉGIALES

De gauche à droite : Jean-Pierre Collette, CPA, CA, représentant de la Fondation des CPA, Maude Boulay, récipiendaire d'une bourse collégiale de 750 \$ et Jean Gagné, directeur adjoint aux études au Cégep de la Gaspésie et des Îles.

BOURSES DE 1^{er} CYCLE UNIVERSITAIRE

De gauche à droite : Francis Belzile, FCPA, FCA, directeur du module des sciences comptables et professeur, Véronic Boulanger, Simon Caron et Dominique Lambert, récipiendaires d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire de 1 000 \$, ainsi que Lucie Laflamme, vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification, tous de l'Université du Québec à Rimouski – Campus de Lévis.

Photo : UQAR



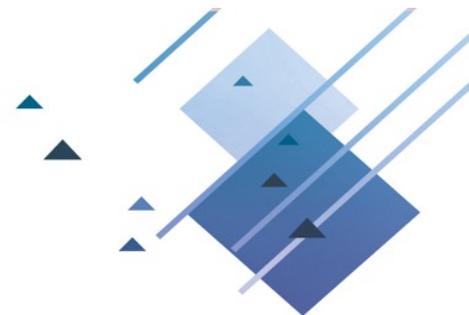
BOURSES PFP

De gauche à droite : Vanessa Simard, CPA, CGA, conseillère, relève et promotion de la profession à l'Ordre des CPA, Carl Verrier, récipiendaire d'une bourse PFP – Programme universitaire de 2^e cycle de 2 000 \$, et Fabien Durif, vice-doyen à la recherche de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Photo : Jean-François Hamelin



SOUTIEN FINANCIER ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



BOURSES D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

De gauche à droite : Pascal Dubuc, Anie Vromet, Youssef Bentría, Stéphanie Lacharité et Adrienne Vincent, récipiendaires d'une bourse d'accompagnement vers la réussite, en compagnie d'André Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil de l'Ordre des CPA, et de Pierre Brochu, FCPA, FCA, vice-président du conseil d'administration de la Fondation des CPA.

EXCELLENCE

PRIX DE L'EXAMEN FINAL COMMUN

De gauche à droite : Nathaniel Paquin, Alexandre Duguay, Nathaniel Port, Kaihua He et Philippe Sénécal, candidats inscrits au tableau d'honneur canadien de l'EFC de septembre 2017, présents au Cocktail de la réussite 2018. André Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil de l'Ordre des CPA, et Pierre Brochu, FCPA, FCA, vice-président du conseil d'administration de la Fondation des CPA leur remettaient dans le cadre de cet événement une bourse de 1 500 \$ pour souligner leur brillante performance à l'examen.



RELÈVE PROFESSORALE



BOURSES DOCTORALES

De gauche à droite : Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA, administrateur de la Fondation des CPA, Pier-Luc Lajoie, CPA, CA, récipiendaire d'une bourse doctorale de 20 000 \$, et Michel Gendron, doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

Photo : FSA ULaval

[Voir la liste complète des boursiers
et la description des bourses >](#)



CHARLES-OLIVIER BOUCHER

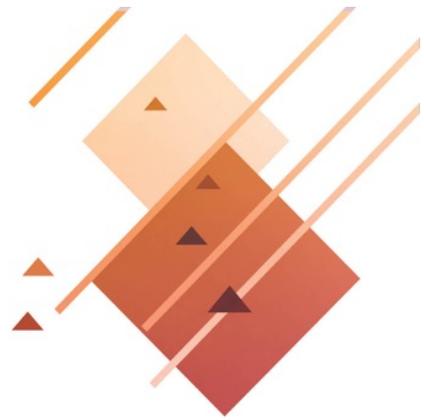
École de gestion John-Molson de l'Université Concordia
Bourse de 1^{er} cycle universitaire

DES DONS QUI CONTRIBUENT À BÂTIR DES CARRIÈRES FLORISSANTES

J'ai eu la chance de participer à 5 compétitions de commerce tout en maintenant des résultats académiques élevés durant mes études. La bourse de la Fondation m'a donc permis de tirer avantage d'opportunités qui me permettront de me démarquer sur le marché du travail et de cheminer vers mon objectif : une carrière en juricomptabilité. Je pourrai ainsi contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent et autres crimes financiers.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



PROFIT DE
50 000 \$

Tirage sous le thème du voyage

Tenu le 14 juin 2017 dans les bureaux de l'Ordre des CPA sous la supervision d'un cabinet comptable.

11 000 \$ en prix

1 053 participants

1 250 billets vendus

De gauche à droite : Anne-Marie Marois, coordonnatrice de la Fondation, Sylvie Roy, CPA, CA, gagnante du 1^{er} prix d'une valeur de 6 000 \$, et Marie-Josée Hamel, directrice de la Fondation.



PROFIT DE
68 000 \$

Soirée VIP – Mode et magasinage

Tenue le 8 novembre 2017 au magasin La Baie d'Hudson Montréal Centre-Ville.

14 mannequins CPA

Plus de 25 généreux partenaires

Quelque 185 convives

Cocktail, rabais exclusifs et bien du plaisir!

Sur la photo : Les mannequins de la soirée accompagnés de la présidente du conseil, Brigitte Chartier, CPA, CA.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | SUITE



PROFIT DE
36 000 \$

Tirage sous le thème du vin

Tenu le 13 décembre 2017 dans les bureaux de l'Ordre des CPA sous la supervision d'un cabinet comptable.

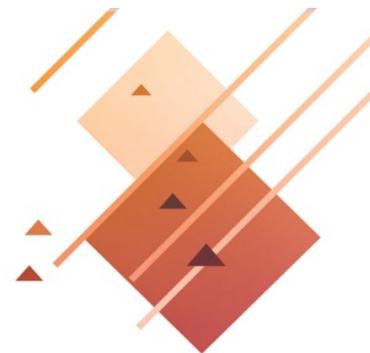
10 000 \$ en prix

750 participants

942 billets vendus

De gauche à droite : Marie-Josée Hamel, directrice de la Fondation, Denis Chamberland, FCPA, FCA, gagnant du 1^{er} prix d'une valeur de 5 000 \$, et Anne-Marie Marois, coordonnatrice de la Fondation.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ORGANISÉES PAR DES TIERS



La Fondation salue le leadership, la créativité et le dynamisme de certains groupes et organismes qui ont organisé au cours de l'exercice 2017-2018 des activités de financement au profit de la Fondation :

- le Comité étudiant CPA de l'Université du Québec à Trois-Rivières – Campus de Longueuil;
- l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;
- le Regroupement des CPA de Montréal;
- le Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Grâce à leur générosité et à leur dévouement, ce sont plus de 16 000 \$ qui ont été amassés et qui permettront d'aider concrètement des jeunes moins privilégiés à demeurer sur les bancs d'école.

Merci infiniment de soutenir la relève et de croire en ses capacités!



Soirée VIP à la Maison symphonique organisée par l'Ordre des CPA au profit de la Fondation

Sur la photo : André Dugal, FCPA, FCA, président de l'Ordre des CPA, et Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration de la Fondation.



PIER-LUC LAJOIE, MBA, CPA, CA

FSA Ulaval | Bourse doctorale

**UNE PREUVE SYMBOLIQUE
DE LA PERTINENCE DE
MON PROJET DE
RECHERCHE**

Au-delà de l'appui financier pour assumer les coûts supplémentaires liés à la poursuite d'études doctorales, la bourse que j'ai reçue représente pour moi une preuve symbolique de la pertinence et de l'importance de mon projet de recherche aux yeux de la Fondation de mon ordre professionnel.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

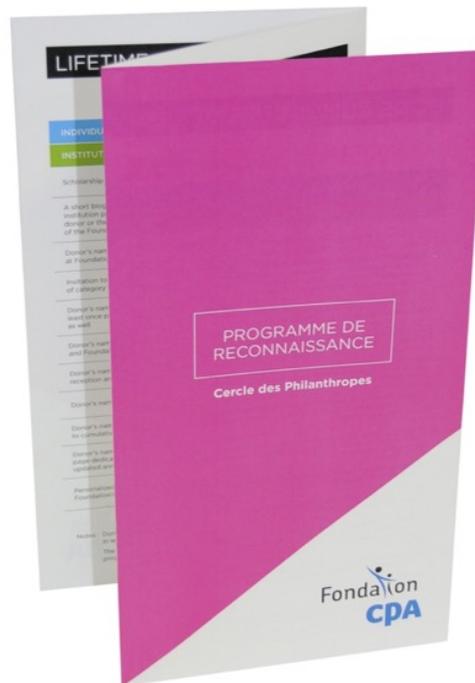
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Chaque année, la générosité de milliers de CPA, cabinets et entreprises transforme la vie de dizaines de jeunes de partout au Québec en leur donnant les moyens financiers nécessaires pour poursuivre des études supérieures.

Ces donateurs, issus de tous horizons, aspirent à offrir une chance égale à tous les étudiants et ils unissent leurs efforts en ce sens. Aujourd'hui, la Fondation tient à saluer leur solidarité remarquable envers la relève et à leur exprimer sa gratitude pour leur généreuse contribution.

La Fondation souhaite honorer tout particulièrement ses donateurs d'exception sans qui elle ne pourrait réaliser sa mission. Découvrez dans les prochaines pages qui ils sont.

Afin de remercier ses donateurs à la hauteur de leur générosité, la Fondation a également mis sur pied un programme de reconnaissance, le Cercle des Philanthropes, qui met en lumière l'importance de leur engagement.



[Consultez le programme de reconnaissance >](#)



CERCLE DES PHILANTHROPEs

DONS
INDIVIDUELS

DONS
INSTITUTIONNELS

DONS INDIVIDUELS

Émérites

25 000 \$ et plus



Roch Leblanc,
FCPA, FCA



Daniel McMahon,
FCPA, FCA



Louiselle Paquin,
FCPA, FCMA



François Renaud,
FCPA, FCMA

Bienfaiteurs

10 000 \$ à 24 999 \$

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA

Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA
Jacques Lévesque
Rolland G. Morier, FCPA, FCMA
Alain Paris, FCPA, FCA

Richard J. Renaud, FCPA, FCA
Feu Roland Robert
Patrice Simard, FCPA, FCA

Partenaires

5 000 \$ à 9 999 \$

Donateur anonyme
Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA
Germain Benoit, CPA, CA
Guy Breton, FCPA, FCA
Ron Calderoni, CPA, CA
Luc Chaput
Jacques Côté, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, FCA
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA

Richard Désy, FCPA, FCMA
Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA
Francine Fontaine, FCPA, FCMA
Claude Gauvin, FCPA, FCA
Michel Hébert, FCPA, FCA
Eric Laflamme
Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Jacques Levesque, FCPA, FCA
François Ménard, FCPA, FCMA

Yves Pelletier, FCPA, FCMA
Sylvie Raymond, FCPA, FCA
Serge Rioux, FCPA, FCMA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Michel Thérout, FCPA, FCA
Michel Verreault, FCPA, FCMA
Luc Villeneuve, FCPA, FCA

Compagnons

1 000 \$ à 4 999 \$

31 donateurs anonymes
Rosaria Abreu, CPA, CA
Joanne Aldersebaes, CPA, CA
Serge Archambault, CPA, CA
Murielle Arsenault, FCPA, FCA
Michel Auclair
François Auger, CPA, CA
Jacques Authier, CPA, CA
John Arthur M. Baeck, CPA, CA
Albert Baker, FCPA, FCA
John Lovell Baker, CPA, CA
Michel Bayouk
Maryse Beaudin, FCPA, FCMA
Michel Beauséjour, FCPA, FCA
Galal Behna, CPA, CA
Marc Bélanger, FCPA, FCMA
Michel Bélanger, FCPA, FCA
Robert Bélanger, CPA, CA
Jean Belhumeur, FCPA, FCMA
Pierre Belhumeur, CPA, CA
André Bellefeuille
Luc Bergeron, CPA, CA
Michel Bergeron, CPA, CA
Michel C. Bilodeau, FCPA, FCMA
Luc Blanchard, FCPA, FCA
Laurent-A. Bleau, FCPA, FCMA
Denis Boivin, FCPA, FCA
François Bolduc, CPA, CA
Jean-François Bonneau, CPA, CA
Paule Bouchard, FCPA, FCA
Sylvain Boucher, CPA, CA
Gilles Boudreau, CPA, CA
Eric Alexander Bower, CPA, CA
Serge Boyer, CPA, CA
Carolle Brabant, FCPA, FCA
Pierre G. Brodeur, CPA, CA
Maxwell Brotman, FCPA, FCA
Jean Marie Bujold, FCPA, FCA
Gilles Busque, CPA, CA
Feu Dudley George Butterfield
Gérard Caron, FCPA, FCA
Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA
Trevor Caron, CPA, CA
Pierre Carrier, FCPA, FCMA
René Carrière
Jean-Martin Castonguay, CPA, CA
Claude Charest, CPA, CA
Brigitte Chartier, CPA, CA
James Cherry, FCPA, FCA
Robert Chevrier
Emile Jr. Chrispin, CPA, CMA
Pierre Claprod, CPA, CA
John Edward Cleghorn, FCPA, FCA
Lynda Coache, FCPA, FCA
Michèle Colpron, FCPA, FCA
Paul Comtois, CPA, CA
Feu Lionel Corriveau
Normand Cote, CPA, CA
Alain Côté, FCPA, FCA
Mario Côté, FCPA, FCA
Joanne Couture, FCPA, FCMA
Raymond Couture
Feu Réal A. Couture
Daniel Cyr, CPA, CA

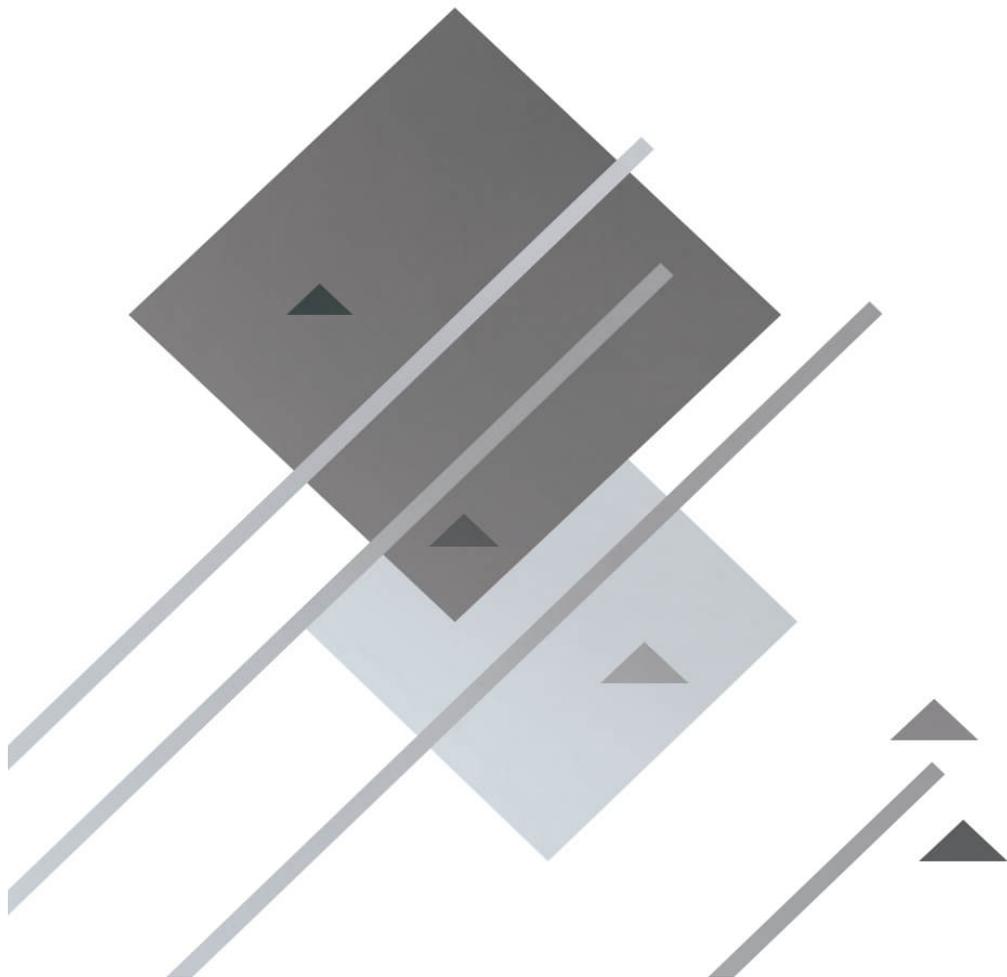
Andrew Dalglish, CPA, CA
Marcel Daoust, FCPA, FCA
Gilles David, CPA, CA
Germain De Grandpré, CPA, CA
Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA
Silvio De Rose, FCPA, FCA
Jean-Pierre Delisle, CPA, CA
René Delisle, CPA, CA
Robert Demers, FCPA, FCMA
Daniel Denault, FCPA, FCA
Dominique Derome, FCPA, FCMA
Bruno Des Rosiers, CPA, CMA
Jean-Claude Deschambault, CPA, CA
Jean-Pierre Desrosiers, FCPA, FCA
Frank Di Tomaso, FCPA, FCA
André Dion, FCPA, FCA
Guy D'Orsonnens, FCPA, FCA
Stéphan Drolet, FCPA, FCA, CA•EJC
Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA
Yvan Duchesne
James Alistair Duff, FCPA, FCA
Sylvain Dufresne, CPA, CA
Alain Dugal, FCPA, FCA
Jean-Paul Duguay, FCPA, FCA
René André Dumont, CPA, CA
Luc Duquette, CPA, CA
Manon Durivage, FCPA, FCA
Jean-Guy Faucher, CPA, CA
Pierre Fauteux, FCPA, FCA
Jean-Guy Filion, FCPA, FCMA
Pierre Fiset, CPA, CA
Jacques Foisy, CPA, CA
Jean Fontaine, CPA, CA
François Forest, CPA, CA
Patrice Forget, CPA, CA
Jean Fortier, CPA, CA
Bernard Fortin, FCPA, FCMA
Steve Fortin, CPA, CA
Gilles Francoeur, CPA, CA
Lise Fréchette
Meer Friedman, CPA, CA
Philip Friedman, FCPA, FCA, CA•EJC
Mortimer S. Fruchter, CPA, CA
Claude Gagnon, CPA, CA
Feu Claude Gagnon
Louise Gagnon, CPA, CA
Mario Gamelin, FCPA, FCMA
François Gariépy, CPA, CA
René Garneau, FCPA, FCMA
Richard Garneau, CPA, CA
Philippe Gauthier, CPA, CA
Pierre Gauvreau, FCPA, FCA
Gilles Gingras, CPA, CA
Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA
Yves Gobeil, CPA, CA
Russell Goodman, FCPA, FCA
Maurice Gosselin, FCPA, FCA
Socrates Goulakos, CPA, CA
Michel Gourdeau, CPA, CA
Johanne Grégoire, CPA, CA
Yves Grou, CPA, CA
Feu Roger Guimont
Feu Ghislain Hawey
Charles Hébert, CPA, CA

Stanley Hitzig, FCPA, FCA
Georges Henri Hotte, FCPA, FCA
Sylvain Houle, FCPA, FCMA
Stephen Hurlburt, CPA, CA
André Hurtubise, FCPA, FCA
Giovanni Iadeluca
Feu Paul Ivanier
Louis Jacob, CPA, CA
Denis Jolin, CPA, CA, CA•TI
Laurent Joly
Harnam Kakkar, FCPA, FCMA
Paul Kamateros, CPA, CA
Lawrence Kaplan, CPA, CA
Gary Steven Katz, CPA, CA
Morton Aaron Katz, FCPA, FCA
Manon La Lancette
Bashir Labat, CPA, CA
Marcel Labelle, CPA, CA
Stéphane Labelle, CPA, CA
Sophie Labrèche, CPA, CA
Luc Lacasse, CPA, CA
Martin Lacasse, FCPA, FCA
Richard Lafond, CPA, CA
Yvon Lafontaine, FCPA, FCA
David Howard Laidley, FCPA, FCA
Sattar Lairy, CPA, CA
Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
Henri Lalonde, CPA, CA
Martin Lamontagne, FCPA, FCMA
Jean-Guy Lancot, FCPA, FCA
Jean-Yves Landry, CPA, CA
Suzanne Landry, FCPA, FCA
Claire Laplante, CPA, CA
Danielle Laramée, FCPA, FCA
Guy Larivée, CPA, CA
Diane Latulippe, CPA, CA
Roger Laurialt, CPA, CA
Claude Laurin, FCPA, FCMA
François Leblanc, CPA, CA
Pierre Leblanc, CPA, CA
Serge Leblanc, CPA, CA
Marie-Josée Ledoux, FCPA, FCA
Pierre Leduc, CPA, CA
Ronald Leduc, CPA, CA
Feu Gérard Legendre
Feu Peter S. Leggat
Réjean Lemieux, CPA, CMA
André Lepage, FCPA, FCA, CA•EJC
Monique Leroux, FCPA, FCA
André Lesage, FCPA, FCA
Eddie Leschiutta, FCPA, FCA
Yvon Lessard, CPA, CMA
Laurence Létourneau
Richard Létourneau, CPA, CA
Feu Joseph Leznoff
Gérard Lortie, CPA, CA
Andrew C. Mac Martin, CPA, CA
Peter Maertens, CPA, CA
Michel Magnan, FCPA, FCA
Gilles Malette, CPA, CA
Serge Mallette, CPA, CA
Gilles Marcotte, FCPA, FCA
Rémi Marcoux, FCPA, FCA
Marc-Edouard Martel, FCPA, FCA

Diane Messier, FCPA, FCA
 Leon Louis Miller, CPA, CA
 Michel Milot, FCPA, FCMA
 Kerim Mitri, CPA, CA
 Réal Moffet, FCPA, FCA
 Vincent Monet, CPA, CA
 Caterina Monticciolo, CPA, CA
 Raymond Morcel, FCPA, FCA
 Manon Morin, CPA, CA
 Suzanne Morin, FCPA, FCA
 Joseph Mueller, CPA, CA
 André-R. Nadeau, CPA, CMA
 Lim S Nguonly, CPA, CA
 Gilles Noël, FCPA, FCMA
 Feu Paul Noiseux
 Johanne Papineau, CPA, CA
 Monique Papineau, CPA, CA
 Feu Marc Paradis
 Michel Parent, CPA, CA
 Richard Patte, CPA, CA
 Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA
 John Joseph Peacock
 Pierre-Louis Péloquin, CPA, CA
 Marc-Stéphane Pennée, CPA, CA
 Daniel Pepin

Andrée Perreault, FCPA, FCMA
 David Gordon Perrigard, CPA, CA
 Michel-M. Philippon, FCPA, FCMA
 François Plamondon, CPA, CA
 Lyne Plourde, CPA, CA
 Gilles Poirier
 Feu Charles Albert Poissant
 Albert Terence Poole, CPA, CA
 Yves Potvin, CPA, CA
 Léo Provencher, FCPA, FCA
 Serge Rémillard, FCPA, FCMA
 Roxanne Rinfret-Awad, CPA, CA
 Feu Howard Berlind Ripstein
 Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
 Pierre Robitaille, FCPA, FCA
 Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
 Martin Rosen, CPA, CA
 Feu John Gerald E. Rosevear
 André Roy, CPA, CA
 André G. Roy, CPA, CA
 Feu Jean Roy
 Raymond Royer, FCPA, FCA
 Alfred Saccomani, CPA, CA
 Michael Samotis, CPA, CA
 Éric Sara, CPA, CMA

Guylaine Saucier, FCPA, FCA
 Guy Roland Savard, FCPA, FCA
 Gérald Séguin, CPA, CA
 Robert Simioni
 Ronald Singer, FCPA, FCA
 Teresa Spadorcia, CPA, CA
 Réal Sureau, FCPA, FCA
 Steven Terry Tabac, CPA, CA
 Daniel Toledano, CPA, CA
 Réginald Tremblay, CPA, CA
 Sylvain Trudel, FCPA, FCA
 Gilles Turcotte, CPA, CA
 Odile Vachon, CPA, CA
 Jean-Pierre Vasseur, CPA, CA
 Réjean Villemare, CPA, CA
 Gerald John Wareham, FCPA, FCA
 Daniel Williams, CPA, CA
 Richard Wilson, CPA, CA
 Feu William Woollven
 Tommaso Zacchia, CPA, CA
 Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA



DONS INSTITUTIONNELS

Émérite

50 000 \$ et plus



Bienfaiteurs

25 000 \$ à 49 999 \$

Air Canada
Banque Nationale
Banque Scotia
Bell Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
Cascades

CGI
iA Groupe financier
Intact Assurance
Pratt & Whitney Canada
Saputo
Weston Foods

Partenaires

10 000 \$ à 24 999 \$

Agropur coopérative
Aon
CAE
Igloo Cellulose
Industries Lassonde
IT International Telecom
Kraft Canada
PwC

Raymond Chabot Grant Thornton
Regroupement des CPA de la Mauricie –
Centre-du-Québec
Regroupement des CPA de la Montérégie
Regroupement des CPA de Montréal
TransForce
Ubisoft Divertissements
VIGILIS

Compagnons

2 000 \$ à 9 999 \$

BCBGMAXAZRIAGROUP
Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
Danone
Deloitte
Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet
For-Net Montréal
Fournier International
Fournitures funéraires Victoriaville
Fujitsu
Gaudreau Environnement
Groupe Boutin
Groupe Laurier
Horwath Leebosh Appel
Humania Assurance
IBM Canada
Infolaser
Institut de la gestion financière du Canada

La ligue de balle-molle des CPA
La Maison Bleau
Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés
Les Investissements Antandamy
Mallette
Métro
Micanan
Normandin Beaudry
Portes Standard
Pretech
PSB Boisjoli
Quincaillerie Richelieu
RBC
Regroupement des CPA de l'Est-du-Québec
Regroupement des CPA de Québec
Regroupement des CPA du Saguenay–Lac-St-Jean
Ruby Stein Wagner

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement de la Fondation pour ses excédents de liquidités vise une croissance du capital à long terme, avec un profil modéré. En conformité avec la politique de placements, la répartition de référence des fonds détenus à moyen et long terme est la suivante : titres de participation de 50 % (25 % en actions canadiennes et 25 % en actions américaines et mondiales) et titres de revenus fixes de 50 %.

Les résultats de l'exercice 2018 sont positifs. Le rendement net de 2018 se chiffre à 4,6 %, soit 0,8 % supérieur aux indices de référence. La valeur des placements a atteint 1 521 974 \$, soit une augmentation de 162 697 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par des revenus nets de placements réalisés de 29 496 \$, par un apport de 100 000 \$ et par une variation de la plus-value non réalisée sur les placements de 33 201 \$.

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal, Québec
Le 28 mai 2018

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110167

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L./LLP
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	330 370	239 013
Placements (note 3)	10 692	33 116
Débiteurs (note 4)	11 291	13 241
Charges payées d'avance	12 997	12 633
	<u>365 350</u>	<u>298 003</u>
Placements (note 3)	1 511 282	1 326 161
Actifs incorporels amortissables (note 5)	—	602
	<u>1 876 632</u>	<u>1 624 766</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs	8 300	5 698
Produits perçus d'avance (note 6)	24 000	25 650
	<u>32 300</u>	<u>31 348</u>
Engagements (note 7)		
Actif net		
Non affecté	1 844 332	1 593 418
	<u>1 876 632</u>	<u>1 624 766</u>

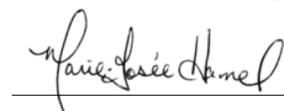
Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

La présidente du conseil,



Brigitte Chartier, CPA, CA

La secrétaire-trésorière,



Marie-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	1 593 418	1 305 449
Excédent des produits sur les charges	<u>250 914</u>	<u>287 969</u>
Solde à la fin	<u>1 844 332</u>	<u>1 593 418</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	301 795	300 081
Dons institutionnels	2 875	1 825
Dons – Ordre des CPA du Québec (note 10)	7 136	64 266
Activité – Défilé de mode	79 925	–
Activité – Tirage voyage	62 500	50 000
Activité – Tirage vin	47 100	50 000
Activité – Tournoi de golf	–	100 830
Activité – Tirage « Mardi je donne »	–	17 176
Divers	2 175	1 187
	<u>503 506</u>	<u>585 365</u>
Charges		
Frais d'organisation – Défilé de mode	11 822	–
Frais d'organisation – Tirage voyage	12 633	12 209
Frais d'organisation – Tirage vin	11 109	11 446
Frais d'organisation – Tournoi de golf	–	43 786
Frais d'organisation – Tirage « Mardi je donne »	–	3 068
Fournitures et frais divers	6 644	14 309
Honoraires professionnels – Placements	13 538	11 191
Honoraires professionnels	17 659	20 685
Frais administratifs	4 333	4 370
Frais bancaires	4 000	3 480
Frais de déplacements	–	273
Amortissement des actifs incorporels	602	258
	<u>82 340</u>	<u>125 075</u>
Excédent des produits sur les charges avant bourses, subventions et revenus de placements	421 166	460 290
Bourses et subventions (note 8)	(248 000)	(325 500)
Excédent des produits sur les charges avant revenus de placements	173 166	134 790
Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement (note 9)	570	565
Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur (note 9)	77 178	152 614
Excédent des produits sur les charges	250 914	287 969

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	250 914	287 969
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs incorporels	602	258
Revenus de placements réinvestis	(43 893)	(40 083)
Gains sur cession de placements	(84)	(8 884)
Variation de la juste valeur des placements	(33 201)	(103 647)
	<u>174 338</u>	<u>135 613</u>
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement	2 538	1 395
	<u>176 876</u>	<u>137 008</u>
Activités d'investissement		
Produit de cession de placements	14 481	11 969
Acquisition de placements	(100 000)	(150 000)
	<u>(85 519)</u>	<u>(138 031)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	91 357	(1 023)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	239 013	240 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	330 370	239 013

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

1 Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

2 Principales méthodes comptables | Suite

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements autres qu'en trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont été désignés à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3 Placements

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>10 692</u>	<u>33 116</u>
À long terme		
Titres canadiens		
Obligations gouvernementales (2,45 %, échéance en 2019)	46 770	37 469
Fonds indiciels à revenus fixes (durée moyenne de 6,2 ans)	506 152	446 817
Actions privilégiées	34 114	27 186
Actions ordinaires	322 106	348 154
Parts de fiducie	19 740	-
Unité de société en commandite	21 882	21 027
	<u>950 764</u>	<u>880 653</u>
Titres américains et internationaux		
Unité de société en commandite	23 217	22 260
Actions ordinaires	231 854	185 593
Fonds indiciels en actions	305 447	237 655
	<u>560 518</u>	<u>445 508</u>
	<u>1 511 282</u>	<u>1 326 161</u>
	<u>1 521 974</u>	<u>1 359 277</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4 Débiteurs

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Dons à recevoir (note 10)	8 060	260
Taxes de vente à recevoir	3 231	12 981
	<u>11 291</u>	<u>13 241</u>

5 Actifs incorporels amortissables

	<u>2018</u>			<u>2017</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	8 803	8 803	-	602

6 Produits perçus d'avance

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Activité – Tirage voyage	24 000	25 650

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

7 Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses PFP – Programme universitaire de 2^e cycle et les bourses PFP – Programme national sont payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 1 000 \$ sous preuve de réussite de l'Examen final commun (EFC).

Les bourses d'accompagnement vers la réussite sont payables en quatre versements selon l'atteinte d'étapes précises du cheminement menant au titre de CPA, conformément au tableau présenté ci-après :

		Bourses de 5 000 \$	Bourses de 10 000 \$
1 ^{er} versement	Au début des modules communs du PFP	1 250	2 500
2 ^e versement	Au début des modules optionnels du PFP	1 250	2 500
3 ^e versement	Au début des modules de synthèse/d'intégration du PFP	1 250	2 500
4 ^e versement	Lors de l'inscription à l'EFC	1 250	2 500

Au 31 mars 2018, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

	Nombre de bourses	Total en \$
Bourses doctorales (1 ^{er} versement)	1	10 000
Bourses doctorales (2 ^e versement)	6	60 000
Bourses PFP (2 ^e versement)	1	1 000
Bourses d'accompagnement vers la réussite (1 ^{er} versement)	6	12 500
Bourses d'accompagnement vers la réussite (2 ^e versement)	10	20 000
Bourses d'accompagnement vers la réussite (3 ^e versement)	11	22 500
Bourses d'accompagnement vers la réussite (4 ^e versement)	12	25 000
	47	151 000

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux totalisant un montant de 11 000 \$ (14 000 \$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

8 Bourses et subventions

	2018	2017
	Total des bourses et subventions	Total des bourses et subventions
	\$	\$
Bourses collégiales	22 500	30 000
Bourses universitaires – 1 ^{er} cycle	42 000	45 000
Bourses – Passeport Monde CPA	–	10 000
Bourses d'accompagnement vers la réussite	17 500	2 500
Bourses universitaires – 2 ^e cycle	81 000	108 000
Bourses – Lauréats des examens	15 000	30 000
Bourses doctorales	70 000	80 000
Aide à la recherche et à la publication	–	20 000
	248 000	325 500

9 Revenus de placements

	2018	2017
	\$	\$
Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement	570	565
Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur		
Intérêts	6 014	8 504
Revenus de dividendes	37 879	31 579
Gains sur cession de placements	84	8 884
Variation de la juste valeur des placements	33 201	103 647
	77 178	152 614

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

10 Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA encourage la relève en fournissant un soutien économique à la Fondation des CPA du Québec.

Au cours de l'exercice, l'Ordre des CPA a effectué des dons à la Fondation pour un total de 7 136 \$ (64 266 \$ en 2017). De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 7 325 \$ (260 \$ en 2017) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2018. Un montant de 398 \$ payable à l'Ordre des CPA est inclus dans les créditeurs au 31 mars 2018 (4 277 \$ au 31 mars 2017) à titre de remboursement de frais administratifs.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

11 Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Le profil de risque des instruments financiers de la Fondation n'a pas subi de changement important par rapport à l'exercice précédent. La Fondation assure un suivi constant afin d'évaluer l'évolution de la situation des placements, conformément à sa politique.

La politique de placements se réfère à deux types de fonds :

- Fonds à court terme, dont l'objectif est la sécurité du capital investi et la liquidité de ses placements, tout en s'assurant de profiter d'un rendement raisonnable sur ses fonds qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année;
- Fonds à moyen et long termes, dont l'objectif est de maximiser le rendement du portefeuille tout en maintenant un risque modéré qui vise un accroissement du capital à long terme, avec un profil équilibré.

Adoptée par le conseil d'administration le 14 novembre 2017, cette politique est revue périodiquement à la suite des évaluations semestrielles de rendement avec les conseillers en gestion discrétionnaire de portefeuille. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque en regard de ses créditeurs et du délai éventuel de réalisation de la juste valeur de ses placements.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

11 Instruments financiers | Suite

Risque de marché

La Fondation est exposée au risque de marché découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments financiers attribuables aux variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations du taux de change.

La Fondation investit une partie de son portefeuille dans des titres de capitaux propres étrangers et dans un fonds commun de placement qui investit dans de tels titres. Par conséquent, la Fondation est exposée au risque de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont peu exposés au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme. Donc, ce risque n'a pas d'incidence significative.

En ce qui a trait aux placements en obligations et aux fonds indiciaires à revenus fixes, la Fondation gère le risque de taux d'intérêt en limitant la pondération de ce type de placement par rapport au portefeuille global.

Risque de prix autre

Un risque de prix autre est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des prix du marché autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Fondation est exposée au risque de prix autre vu la composition des placements à long terme qu'elle détient. La politique de placements de la Fondation limite le risque de prix autre par ses investissements diversifiés (répartition de l'actif entre des titres fixes et variables selon une fourchette) et par son évaluation annuelle du rendement du portefeuille.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières.

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur les placements et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif aux placements est réduit puisque la Fondation s'est dotée d'une politique de placements qui comporte plusieurs mesures visant à atténuer ce type de risque comme restreindre les titres admissibles auprès d'émetteurs ayant des cotes de crédit respectant les niveaux fixés pour les différents types de placements et proscrire certains types d'investissements tels les dérivés et les papiers commerciaux. Le risque de crédit relatif aux débiteurs est faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.

ÉQUIPE DE LA FONDATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Brigitte Chartier, CPA, CA
Associée en Certification et Services-conseils
Deloitte



Vice-président

Pierre Brochu, FCPA, FCA
Associé, Finance, Télécom & TI
Avistra International



Administrateur

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière
Industries Lassonde



Administratrice

Michèle Demers, CPA, CA
Ex-directrice, administration et finances
Fondation du Grand Montréal



Administrateur

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Premier vice-président aux opérations et au
rayonnement de la profession
Ordre des comptables professionnels
agrés du Québec



Administrateur

Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Professeur adjoint
École de comptabilité, Faculté des sciences
de l'administration de l'Université Laval



Administrateur

Rénaud Vigneault, FCPA, FCGA
Trésorier
Société de bienfaisance Marie-Soleil
et Jonathan

PERSONNEL DE LA FONDATION



**Directrice de la Fondation
et secrétaire-trésorière**
Marie-Josée Hamel



Coordonnatrice de la Fondation
Anne-Marie Marois

COMITÉS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Marjolaine Beaudry, CPA, CA
Sophie Bergeron-Leblanc, CPA, CA
Évelyne Blain, CPA, CMA
Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Brigitte Chartier, CPA, CA
Michèle Demers, CPA, CA
Mariam Ganni, CPA, CA
Marie-Hélène Hofbeck, M. Sc., CPA, CMA
Caroline Lacroix, CPA, CGA
Robert Landry, CPA, CMA
Michel Magnan, Ph. D., FCPA, FCA
Marie-Eliang Mathieu, CPA, CA
Rachel Papirakis, Ph. D., CPA, CA
Hélène Racine, FCPA, FCA
Alexandre Richer, CPA, CMA
Lyne Rioux, M. Sc., CPA, CA
Vanessa Simard, CPA, CGA
Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA

Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
fondation@cpaquebec.ca

Coordination et rédaction : Marie-Josée Hamel
Révision et conception graphique : Vice-présidence aux
affaires publiques, à la stratégie de marque et aux
communications, Ordre des CPA du Québec

La forme masculine est utilisée dans ce rapport annuel sans
discrimination et désigne aussi bien les femmes
que les hommes.

Fondation
CPA

